Le magazine de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux extension/S avril 2009 - N° 23



EDITORIAL

DOSSIER



Parier ou périr

En moins d'une année Sciences Po Bordeaux aura su poser le problème de l'augmentation de sa capacité d'accueil et se donner les movens de traiter cette question. Alors que le dossier de l'agrandissement de l'Institut ne fait que s'ouvrir et que la tâche restant à accomplir est plus qu'importante, il n'est pas inutile de « faire un point » selon l'expression consacrée par les navigateurs. Avant d'annoncer les prochaines « bouées » à franchir.

Il faut, d'abord, rappeler l'importance stratégique du projet d'établissement qui est à construire et que le début des négociations pour le prochain contrat quadriennal avec notre tutelle va amorcer dans les semaines à venir. Pour ce qui est de la seule construction, le coût total de l'opération estimé à 30 millions d'euros sera pris en charge par la Région Aquitaine, comme nous l'a confirmé le président Rousset, lors de l'entretien que Jean-Charles Leygues, président de notre conseil d'administration et moi-même avons eu avec lui, dès le 10 avril 2009 au sortir de la réunion du CA. Mais il n'est pas question de solliciter les deniers publics avec une seule ambition qui serait celle du «constructeur-entrepreneur». Les mètrecarrés supplémentaires (ils seront nombreux puisqu'il s'agit d'un doublement de notre surface actuelle) ne sauraient être une fin en eux-mêmes. Ce qui compte, fondamentalement, c'est un plan global que je souhaite intituler « Sciences Po Bordeaux 2020 ». Dans ce « paquet » s'inscrivent à la fois le projet pédagogique (d'autant plus important que notre offre de formation est désormais stabilisée et crédible) ; l'accueil de nouveaux étudiants ; la diversification des « profils » des entrants par la mise en place d'une vraie politique d'aide et de soutien aux plus défavorisés ; le développement de la masse salariale par le recrutement de nouveaux enseignants, de chercheurs, de personnel administratif et technique ; la croissance des moyens de fonctionnement ; l'internationalisation de l'Institut ; l'inscription dans la vie universitaire et dans celle, essentielle, de la Cité en général ; le rôle et la fonction d'un éta- Suite en page 2 >>

Quand l'esprit européen commence au coin de Sciences Po Bordeaux



Qui se souvient de la pbrase de Husserl prononcée lors d'une conférence à Prague, en 1935 : « Le plus grand péril qui menace l'Europe c'est la lassitude. » ? Le maître de la phénoménologie craignait aussi que l'Europe ne sombre dans « l'esprit de haine et dans la barbarie ». Soixante-quatorze ans plus tard, après une querre mondiale et une guerre froide, après une reconstitution qui fêtera ses vingt ans à la fin de cette année, quels sont les périls qui quettent, de nouveau l'Europe ? Peut-être que le principal d'entre eux est dans l'absence de « souci de l'âme » pour reprendre le beau mot du philosophe tchèque, ami de Jacques Derrida, Jan Patočka. En tout cas, à Sciences Po Bordeaux, l'Europe se vit au quotidien, elle s'entend dans les couloirs, dans la multiplicité des langues parlées par plus de 200 étudiants originaires de presque tous les États de la « grande Europe ». Elle se pratique constamment dans toutes les associations qui la déclinent à tous les temps : Erasmix, les Euros du Village, le Taurillon, les Jeunes Européens, etc. De tout cela, le Dossier d'Extension[S] dresse un portrait nécessairement sommaire et rapide. À quelques semaines des élections au Parlement européen, le 7 juin prochain, lire l'Europe de la jeunesse universitaire c'est aussi mettre ses pas dans ceux de Montaigne, il y a quatre siècles et « forcer les barrières de nos coutumes ». Vaste programme !



Sommaire			della
Quand l'esprit européen commence	ages 1/3/4/5	De l'autre côté de la montagne	Page 10
au coin de Sciences Po Bordeaux : L'Europe qu'	i vit		
		La découverte des chaires	Page 11
La cinquième entre deux états	Pages 6 7		, age, 11
Boy I.S. a bortful in 12 3 a mile and 15 a	CHICAGO CO	et aussi	
Gestion des Entreprises et des Organisations Apprendre, analyser, communiquer	Page 8	CHRONIQUE:	Page 2
ripprenare, analyses, communiques	rage 6	meeting d'athlétisme GDF Suez / Sciences Po	
Opinions publiques : la laïcité en questi	on Page 9	TRAJECTOIRE : JERÔME LAVERGNE	Page 12

EDITORIAL

blissement comme le nôtre dans le paysage des sciences humaines et sociales à Bordeaux, en France et ailleurs ; les « aménités » offertes à toutes celles et tous ceux, qui, à un titre ou à un autre, vivent et travaillent dans les locaux de Sciences Po Bordeaux. C'est cela un projet destiné à fixer les conditions d'un développement harmonieux sur les dix prochaines années. C'est ce que doit être notre ligne d'horizon en 2020.

L'une des grandes leçons du 60ème anniversaire a tenu en ces quelques mots : « Se développer ou périr ». Lorsque l'on mesure le cheminement parcouru depuis décembre 1989, moment où le décret portant autonomie des Instituts d'Etudes Politiques a été publié (texte auquel Pierre Sadran, l'un de mes prédécesseurs, a largement contribué, anticipant, au passage, de près de vingt ans, ce que la loi LRU envisage), on ne peut que se féliciter de l'évolution. Aussi bien Pierre Sadran que Robert Lafore, l'un et l'autre successivement en charge des destinées de cet établissement, ont su prendre les virages qui s'imposaient. L'un et l'autre ont d'ailleurs permis une extension matérielle de l'Institut. Il est clair, désormais, qu'il est nécessaire d'accroître notre capacité d'accueil de « bons lycéens et étudiants » et que cela nécessite un développement encore plus ambitieux. Car il n'est ni juste socialement ni équitable philosophiquement de demeurer à un niveau de sélection quasiidentique à celui prévalant dans les écoles d'ingénieurs les plus prestigieuses (un lauréat sur vingt à « Bac 0 » par exemple). À court et moyen terme, un tel « malthusianisme » est contre-intuitif pour un établissement comme le nôtre. Voilà, derrière le béton et les parpaings qui vont bientôt envahir notre quotidien, tout l'enjeu de notre développement : nous ouvrir, dans tous les sens du terme!

Reste qu'il a fallu faire un choix entre plusieurs hypothèses. Bastide? Campus TPG? Je l'ai dit lors du conseil d'administration qui l'a consacré, à une très large majorité : le choix pour une extension sur le Campus de Talence-Pessac-Gradignan est le plus raisonnable. Il n'injurie pas l'avenir et permet d'engager rapidement les conditions matérielles de notre développement. Il réaffirme notre appartenance à l'ensemble de la communauté universitaire. Il indique clairement que nous ne « quittons pas le navire campus » au moment où s'ouvre une perspective exceptionnellement reconnue par « l'Opération Campus » conjointement soutenue par les autorités ministérielles et le Conseil régional d'Aquitaine. Il souligne, enfin, sans réserve, que nous entendons jouer un rôle structurant sur le Campus TPG, à l'horizon 2020, en prenant toute notre part au développement de l'Université de Bordeaux, dont nous sommes membre fon-

Croître et embellir sur le campus de Talence-Pessac-Gradignan est un vrai pari pour le futur. C'est bien pour cela que l'aventure commence aussi pour nous au coin de notre rue: l'allée Ausone!

Vincent Hoffmann-Martinot

Meeting d'athlétisme GDF Suez / Sciences Po Bordeaux

Il y a la piste, le soleil et les athlètes...

Le meeting d'athlétisme GDF Suez / Sciences Po Bordeaux a tenu toutes ses promesses, samedi 21 mars, au stade Colette Besson, au BEC à Pessac.

Près d'une centaine d'étudiants, supporters et organisateurs s'étaient donnés rendez-vous pour participer à cette deuxième édition.

Sous un soleil printanier et malgré un petit vent frisquet, des étudiants, issus de six écoles et universités du campus bordelais, se sont affrontés sur la piste ocre du stade Colette Besson. 100 mètres, 400 mètres, 800 mètres, 1500 mètres, relais américains.... il y en avait pour tous les goûts.

Les athlètes ont mordu avec gourmandise dans la compétition et un petit air de « Crit' » (1) a incontestablement flotté sur la journée. La Banda et les Pompom-girls de Sciences Po avaient même fait le déplacement avec quelques supporters, profitant de l'occasion pour régler les derniers détails, avant le sacro-saint Crit' 2009, cuvée lyonnaise.

« C'est très sympa comme initiative et en plus c'est organisé de manière quasi professionnelle, s'est enthousiasmé Joël Monlezun, professeur de sport à Sciences Po Bordeaux : « Il faut à nouveau organiser l'événement, l'an prochain et le pérenniser. Tout le monde y gagne, l'Institut, les étudiants du parcours CPP, qui peaufinent leurs compétences et les sportifs du campus qui trouvent là une belle occasion de se mesurer sur la piste. Ça a été un grand moment de sport et de plaisir ».

Un événement qui tend à se pérenniser

L'idée du meeting est née l'an passé, pour célébrer, à la fois les quarante ans de l'Association Sportive et le soixantième anniversaire de Sciences Po Bordeaux.

Accompagnés par un partenaire solide et enthousiaste, GDF Suez, les membres de l'AS souhaitaient réunir le campus bordelais autour d'un meeting d'athlé-



tisme estudiantin, événement unique en Aquitaine

Cette initiative découle aussi de la volonté de professionnaliser les parcours de Sciences Po Bordeaux, notamment le parcours CPP (Communication publique et politique) qui mixe des étudiants de Sciences Po et des étudiants de l'ISIC (Institut des Sciences de l'Information et de la Communication) en master 2. Cinq étudiants de ce parcours ont travaillé ensemble à la réussite de l'événement; recherche de partenaires, relation presse, logistique, communication... « Ça a été un sacré boulot, explique d'ailleurs Clotilde, l'une des étudiantes du parcours CPP impliquée. Ça s'est bien passé, le résultat est positif, et finalement c'est une belle expérience ». La cellule CPP et les membres de l'AS de Sciences Po Bordeaux ont formé une équipe complémentaire et plutôt harmonieuse, à la base de la réussite de ce meeting.

Une répétition générale utile avant le « Crit », où la encore, l'équipe d'athlétisme va briller, autant par sa présence massive que par ses résultats. Solène Roisin, présidente de l'Association Sportive cette année, le souligne : « grâce au sport obligatoire à Sciences Po Bordeaux, on peut se vanter de faire de bons résultats toute l'année et particulièrement au Critérium, depuis plusieurs années ».

Solène ROISIN, présidente de l'AS, Agathe BRUANDET, Benoît COUCAUD, Vincent DROUINEAU, Clotilde LARRO-SE, Justine LEUGE-MAILLET, étudiants de 5ème année en parcours CPP.

(1): Comprendre « Le Critérium inter-IEP », rendez-vous sportif annuel de tous les Instituts d'Etudes Politiques français. Au CRIT 2009, Sciences Po Bordeaux a d'ailleurs terminé deuxième, à quelques points de Paris qui compte dans ses rangs des sportifs du « Team Lagardère ».

UN BLOG MILLESIMÉ

A la fois organisateurs et sportifs, les étudiants de l'équipe 1 de Sciences Po Bordeaux ont accédé à la première place du podium, en comptant parmi leurs membres les vainqueurs de 1500 mètres féminin et masculin, ainsi que ceux du relais américain. L'équipe de Bordeaux I a pris la deuxième place du podium, avec en son sein, les vain-

L'équipe de Bordeaux I a pris la deuxième place du podium, avec en son sein, les vainqueurs du 100 mètres féminin, du 400 mètres féminin et masculin et du relais 4×100 mètres.

Et enfin, l'ENSAM n'a pas démérité en montant sur la 3ème marche, grâce à sa victoire au relais 4×400 mètres.

Les organisateurs l'avaient promis, un prix spécial pour la bonne ambiance allait être décerné. Et c'est l'équipe 2 de Sciences Po, menée par Maël Dancette qui l'a obtenu grâce aux déguisements pour le moins non conventionnels de ses athlètes, et la bonne humeur toute « critérienne », manifestée tout au long de l'après-midi!

suite de la page 1

Quand l'esprit européen L'Europe qui Vit

Entretien avec Olivier COSTA, spécialiste du Parlement européen

Une cruelle absence de débat Politiste, chargé de recherche CNRS au sein du

laboratoire SPIRIT de Sciences Po Bordeaux et auteur de l'ouvrage intitulé «Le Parlement européen » (1) paru en avril 2009, Olivier Costa⁽²⁾ nous éclaire sur les enjeux des prochaines élections européennes.

Quels sont les enjeux des élections de juin 2009 pour le Parlement européen?

Le premier enjeu est celui de la participation. En se focalisant sur ce point, le Parlement européen se tire une balle dans le pied. Il ne faut pas être grand clerc pour penser que les électeurs français ne se déplaceront pas en masse pour cette élection. En Europe comme en France, depuis 1979, le taux de participation baisse⁽³⁾. Le Parlement européen souffre par ailleurs dans l'opinion publique d'un déficit démocratique qu'il doit combler. Ce sentiment résulte essentiellement du fait que l'Union fonctionne selon des principes qui ne ressemblent pas pleinement aux régimes parlementaires. À partir du moment où il n'y a pas un sentiment de familiarité ou de connaissance de ce système, le citoyen soupçonne l'Union européenne de ne pas être démocratique...

Comment expliquez-vous le désamour des Français pour ces élections?

De manière générale, les élections

européennes sont perçues comme un scrutin sans réel enjeu. Le spectacle donné à l'occasion de la nomination des têtes de liste pour ces élections illustre la posture des partis vis-à-vis de ces élections. Ils souhaitent en faire un référendum sur la politique du gouvernement, occultant tout débat de fond. Les députés sortants n'ont pas été récompensés de leur travail et certains doivent laisser leur place au nom d'équilibres « politico-politiques ». Le cas le plus exemplaire au Parti Socialiste est celui de Gilles Savary. Tout indique qu'il n'y a pas eu de dépassement du traumatisme de 2005 suite au « non » à la constitution européenne. Dans ces conditions, le discours eurosceptique fait sens en cette période de crise. La critique radicale trouve du grain à moudre, et pas uniquement auprès de ceux qui méconnaissent le fonctionnement européen. De nombreux intellectuels, absents des médias, posent de vraies questions, comme celle de savoir si penser l'Europe comme un marché est vraiment une bonne idée...

D'où peuvent venir les solutions?

Lors des dernières élections, le débat n'était pas dans les partis, mais dans la blogosphère, les mouvements de contestation, les groupes informels... Je crains que nous ne rentrions de nouveau pour cette élection dans une configuration classique, qui va créer des frustrations. Les questions essentielles ne seront pas abordées. Je pense notamment à celle sur le rôle des députés européens, qui n'est pas très clair. Tout ceci concourt à brouiller l'opinion des citoyens sur l'Europe.



(1): Ouvrage rédigé avec Florent SAINT-MARTIN, publié à La Documentation française, collection « Réflexe Europe »). Voir ci-dessous.

(2): Olivier COSTA enseigne à Sciences Po Bordeaux les institutions et politiques de l'Union européenne. Il est également professeur visitant à l'Université Libre de Bruxelles, au Collège d'Europe (Bruges) et à Sciences Po Paris. Il codirige la section d'Etudes européennes de l'Association Française de Science Politique. Ses recherches et enseignements portent principalement sur le système institutionnel de l'Union européenne, sur la question démocratique dans l'Union et sur la représentation parlementaire et la représentation d'intérêts en Europe. Il a publié récemment Qui sont les députés ? (avec Eric KERROUCHE, Presses de Sciences Po, 2007), Vin et politique (avec Jacques de MAILLARD et Andy SMITH, Presses de Sciences Po, 2007) et Une Europe des élites ? (en codirection avec Paul MAGNETTE, Editions de l'Université de Bruxelles,

(3) : En 1979, le taux de participation aux élections européennes était de 63 % dans l'Europe des 9. Il n'a cessé de diminuer depuis, pour atteindre 61 % en 1984, 58,5 % en 1989, 56,8 % en 1994. 49.8 % en 1999 et enfin 45,7 % dans l'UE27 en 2004. En France, il est passé de 60,7 % en 1979 à 42.76 % en 2004.

TOUT SAVOIR SUR LE PARLEMENT EUROPÉEN

Lors de la création des Communautés européennes, l'Assemblée était un organe essentiellement consultatif. Rebaptisée Parlement européen, elle s'est affirmée depuis comme une institution clé de l'Union dans le cadre d'un mouvement global de « parlementarisation » de son régime. Le Parlement européen est désormais comparable à un parlement national, que ce soit par son mode d'élection, son organisation, ses logiques de fonctionnement ou ses attributions. Il jouit d'importants pouvoirs législatifs, budgétaires et de contrôle, que les députés mettent largement à profit. Malgré ces évolutions et en raison des spécificités résiduelles que commande sa nature supranationale, il souffre d'une incapacité persistante à mobiliser les électeurs européens et d'une difficulté à faire reconnaître son rôle.

Cet ouvrage propose de démêler l'écheveau des acteurs, organes, compétences et activités du Parlement européen pour mieux en saisir la nature et les fonctions, et nourrir la réflexion sur les contraintes qui affectent ses rapports avec les autres institutions de l'Union et avec les citoyens. Absolument indispensable à lire avant les prochaines élections pour le renouvellement du Parlement européen, le dimanche 7 juin prochain.

COSTA (Olivier) et SAINT-MARTIN (Florent), Le Parlement européen, Paris, La Documentation Française, coll. 'Réflexe Europe', 2009, 160 pages, 12 €.



L'euroblog

des étudiants de Sciences Po Bordeaux

A quelques mois des prochaines élections européennes, des étudiants de l'Institut ont créé un blog sur l'Europe via l'association européenne «Les Euros du Village».

Les blogs(1) ont joué un rôle important dans l'expression contestataire du « non » français au référendum de 2005 sur la Constitution européenne. Bruxelles et Strasbourg en ont tiré des enseignements et utilisent aujourd'hui cette même arme pour « faire parler » de l'Europe auprès de cibles étudiantes. Les institutions européennes ont ainsi rebondi sur l'initiative lancée en 2006 par des étudiants européens et soutiennent financièrement leur association baptisée « Les Euros du Village ». Située à Genève, la structure s'est développée et a essaimé sur le vieux continent, avec des rédactions francophone, britannique, allemande, espagnole et italienne. Bien organisée, l'association est animée par une chargée de mission, Laure Delcroix, une ancienne

étudiante de la filière FIFA2 de Sciences Bordeaux. Laquelle a proposé à Olivier Costa (lire ci-contre) de créer le blog sur l'Europe des étudiants de Sciences Po Bordeaux. Ainsi est né en début d'année 2009 « l'Europe en bouteille », l'Euroblog de Sciences Po Bordeaux.

L'Europe oui, la récupération non

« Notre blog repose sur quatre piliers: pédagogie, spontanéité, qualité et diversité. Il s'agit d'un lien d'expression sur l'Europe, sans tonalité partisane » expliquent de concert Marion Berthelemot et Agathe Olivier, étudiantes en master à Sciences Po Bordeaux et chargées de la communication de ce support d'expression. Elles refusent donc toute idée de propagande. « Il n'y a pas d'ingérence de la part de l'association « Les Euros du Village » à laquelle nous sommes rattachés. Aucun article n'a été censuré, malgré un contenu qui s'avère parfois critique ». Animé par Olivier Costa, le comité éditorial du blog est composé exclusivement d'étudiants de l'Institut, qui voient là le moyen de concilier l'utile à l'agréable. La plu-



Agathe et Marion

part sont dans des filières d'enseignement où la dimension européenne est importante, ce qui leur permet d'affiner leur expertise du sujet. De plus, ils participent à la création d'un projet interactif qui a vocation à se pérenniser et à faire des émules parmi les futures générations d'étudiants. Animé par une dizaine d'étudiants, le blog enregistrait 1200 visites cing semaines seulement après son lancement. Les articles diffusés sont assez fouillés, mais n'ont pas vocation à couvrir l'actualité chaude ni la « politique

politicienne » européenne. L'idée, comme l'expriment Agathe et Marion, « est d'expliquer comment on voit l'Europe depuis Bordeaux ». Original sur le fond et très professionnel dans la forme, le blog "l'Europe en bouteille" doit s'accompagner prochainement de conférences et d'actions citoyennes pour créer du dialoque. « Nous sommes un média participatif » concluent les représentantes de l'Euroblog de Sciences Po Bordeaux qui iront personnellement voter au mois de juin prochain. « Nous sommes libres de penser l'Europe à notre façon, mais nous ne remettons pas pour autant en cause ses institutions »

UN BLOG MILLESIMÉ

Accessible via l'adresse internet www.bordeaux.euroblog.eur, l'Euroblog de Sciences Po Bordeaux archive les contributions de son comité éditorial, composé d'une dizaine d'étudiants⁽¹⁾. Parmi les sujets disponibles, on note des réflexions aussi variées que les dissonances entre la Pologne et l'Ukraine sur l'organisation du prochain Euro de football en 2012, la politique d'européanisation de la ville de Bordeaux, l'enjeu métropolitain en Europe, les

relations UE-Mercosur, le couple franco-allemand, etc. Le blog bordelais offre également un lien direct avec le site de l'association des « Euros du Village ». Un blog instructif et bien fait.

(1): L'équipe étudiante: Priscilla Barbier, Amélie Gaudinat (coordinatrices) - Coline Briquet, Pazanne Dupont (responsables techniques)

- Marion Berthelemot, Agathe Olivier (chargées de communication)

- Arnaud Castaignet, Aline Chever, Marie Gaynes, Thomas Lavaur, Francis Rodrigues (autres membres du comité éditorial).

(1): Le mot est entré dans le Petit Larousse édition 2006 avec la définition suivante : « Site web sur lequel un internaute tient une chronique personnelle ou consacrée à un sujet particulier ».

(2) : Filière intégrée Franco-allemande en partenariat avec l'université de Stuttgart .

Sur le vif **Paroles** d'étudiants

Extension(S) a demandé à des étudiants de Sciences Po Bordeaux s'ils voteront ou non aux élections européennes, ce qu'ils attendaient de ce scrutin et, de manière plus générale, ce qu'ils pensaient de l'Europe. Des propos pris sur le vif qui n'ont aucune valeur statistique... mais qui n'en sont pas moins intéressants!

ORIANE, 21 ans, de Toulouse, étudiante en 3e année

Oui, je voterai, au même titre que pour une élection franco-française. Je suis une Européenne convaincue, même si je n'attends pas de changement de cette élection. J'estime qu'il est de mon devoir de participer. Je souhaite que l'Union aille plus loin et plus vite. L'Europe économique fonctionne, mais doit avancer aussi dans le domaine politique, notamment en matière de défense. Des pays européens sont présents dans le cadre de l'Otan, mais il manque une grande force européenne.

FRANCK, 23 ans, de Paris, étudiant en 5e année parcours Carrières Administratives

Oui, je voterai, car je suis un citoyen français et européen. Ces élections sont importantes. Les jeunes ont leur mot à dire sur l'évolution de cette Europe législative qui pèse de plus en plus sur notre quotidien. Globalement, je suis assez déçu de l'Europe, sans pour autant être un eurosceptique. Je trouve qu'elle manque d'enthousiasme et demeure très bureaucratique. Elle reste timide dans la vie étudiante, même s'il existe le programme Erasmus. Elle manque globalement de sens, dans le domaine culturel par exemple. Les relations de la France avec l'Allemagne se figent dans un rapport de force alors que l'entente devrait être cordiale. La volonté d'ouverture, c'est l'essence même de l'Europe! Le mode d'élection favorise en outre une abstention massive, ce qui n'est pas une bonne chose

FANNY, 24 ans, de Metz, Doctorante en science politique

Oui, je voterai car c'est un acte citoyen. Ces élections sont le moyen de rééquilibrer le rapport de force entre le Parlement européen, qui n'est pas l'instance la plus importante du Vieux Continent, et la Commission européenne. Je crois qu'il est important d'exprimer ses sensibilités compte tenu du poids de l'Union européenne dans notre vie quotidienne, dont les décisions influent sur la politique française. Je suis plutôt pro-européenne, mais pas forcément en phase avec la gouvernance actuelle de l'Europe. Je suis favorable à une politique

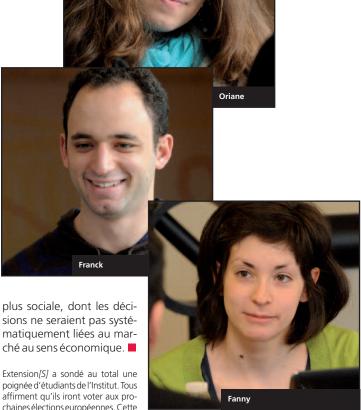
chaines élections européennes. Cette participation annoncée, dispropor-

tionnée par rapport à la population étudiante en général, s'explique selon des étudiants par les cours de Sciences Po Bordeaux sur les institutions européennes. Un enseignement qui facilite grandement la compréhension et les enieux de ce scrutin.

On notera aussi l'existence d'une autre association s'intéressant aux questions européennes, disposant aussi d'un blog intitulé « Le Taurillon ».

Contact:

Laurent NICOLAS; 4ème année - master APRI taurillon@jeunes-europeens.org Site web: http://www.taurillon.org/



L'AUTRE EUROPE

Le Conseil de l'Europe fête ses 60 ans de la démocratie et des droits Le Conseil de l'Europe, la plus ancienne des institutions européennes créée le 5 mai 1949, par le Traité de Londres, regroupe environ 800 millions d'Européens, de Reykjavik à Vladivostok ; de Lisbonne à Bakou en passant par Sarajevo et Istanbul. Tous ces Européens ont, en commun, entre autres, la possibilité de faire condamner leur pays par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. C'est l'histoire et le rôle politique de cette instance, installée dès l'origine à Strasbourg, rassemblant 47 états d'Europe, que Jean Petaux analyse dans cet ouvrage en élargissant son propos à l'idée d'Europe en général. Une autre manière de comprendre cet enjeu, autrement que par l'Europe des marchés et des marchandises, celle de l'UE à 27. Jean PETAUX - L'Europe de la démocratie et des droits de l'homme - L'action du Conseil de l'Europe, Presses du Conseil de l'Europe, Strasbourg, mars 2009, 450 p., 49 €. Possibilité de commander directement sur le site du Conseil de l'Europe : www.coe.int

La cinquième entre deux états

Ce que la constitution de 1958 fait dire aux chercheurs des deux côtés de l'Atlantique

Les 25 et 26 mars 2009, une conférence scientifique internationale a eu lieu à Sciences Po Bordeaux, réunissant des chercheurs en science politique américains et français. Son thème : la Cinquième République. Echanges riches et fructueux!

EXTENSION[S]: Pourquoi SPIRIT (Unité mixte de recherche Sciences Po Bordeaux, CNRS et FNSP) et Washington State University ont-il organisé un colloque sur la Vème République, une Constitution dont on pourrait penser avoir fait le tour depuis sa naissance en 1958?

Sylvain BROUARD: La connaissance de la Vème République semble immédiate et évidente. Pourtant rien n'est moins sûr. Le contenu de la Vème République a beaucoup changé depuis 1958 de par les nombreuses révisions constitutionnelles – vingt-quatre lois constitutionnelles en incluant la dernière loi constitu-

tionnelle de modernisation des institutions votée en août 2008 - et les évolutions de la compétition politique en France depuis 1958. Le cinquantenaire de la Vème République donne donc l'opportunité d'analyser les institutions de ce régime sur une longue période pour éviter différents écueils : l'essentialisme ou l'illusion de permanence, l'inéluctabilité ou le déterminisme évolutionniste, l'exceptionnalisme ou la différence intrinsèque de nature de la Vème République.

Sur ces bases, au sein du French Politics Group de l'American Political Science Association⁽¹⁾, avec Amy Mazur et Andrew Appleton, nous avons préparé et édité l'ouvrage The Fifth Republic at Fifty, Beyond Stereotypes en ressemblant des chercheurs de diverses nationalités travaillant sur la France et ses institutions dans une perspective comparée. Tout naturellement, SPIRIT et Sciences Po Bordeaux d'une part et le Département de Science politique de Washington State University (WSU) d'autre part, partenaires universitaires de longue date, se sont donc associés pour co-organiser une conférence scientifique internationale à Sciences Po Bordeaux. Le colloque, qui a coïncidé temporellement avec le cinquantenaire du Conseil Constitutionnel, dernière institution de la Vème République formellement mise en place en mars 1959, a présenté et discuté les analyses de cet ouvrage.

EXTENSION[S]: Quels regards les politologues américains portent-ils sur la Vème République?

Andrew APPLETON: Il est inté-

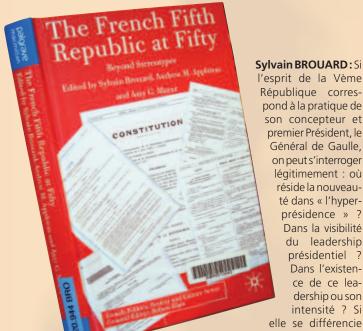
ressant d'apporter une perspective américaine pour traiter de la question de l' "exception française". Si la notion d'exceptionnalisme a souvent caractérisée la France, elle a également été appliquée systématiquement au cas des Etats-Unis, décrit parfois comme virtuellement "incomparable". Pourtant, par une certaine ironie de l'histoire scientifique, ce sont les théories et méthodes développées dans le contexte de l'étude de la politique américaine qui sont appliquées de nos jours dans les analyses comparées. La question clé pour nous est alors de savoir dans quelle mesure ces modèles peuvent être pertinemment appliqués au cas français. Inversement, on peut s'interroger sur la manière dont le choix de la France comme cas d'étude peut nous aider à réorienter, réaffiner ou enrichir les théories existantes.

Sylvain BROUARD: Aux Etats-Unis et plus généralement en politique comparée, la Vème République est invariablement placée dans des cases pré-établies des différentes typologies : la France comme l'exemple de l'Etat unitaire centralisé mais également de l'Etat interventionniste dans l'économie, etc. A l'inverse, dans la science politique française, l'analyse des institutions politiques a été délaissée au profit d'autres objets jugés plus pertinents. Par conséquent, l'enjeu est d'interroger ce qui constitue la sagesse commune - ou les stéréotypes - sur la Vème République en revenant sur ses cinquante premières années.

EXTENSION[S]: « Le politique », qu'il soit de droite ou de gauche, fonde souvent ses argumentaires en s'appuyant

Sylvain Brouard, diplômé de Sciences Po Bordeaux en 1993, est chercheur à SPIRIT (Unité mixte de recherche Sciences Po Bordeaux – CNRS avec le concours de la Fondation Nationale des Sciences Politiques). Ses recherches portent sur la politique comparée, l'analyse des agendas politiques et sur les minorités dans les démocraties occidentales. Il co-dirige le Projet Agenda Français. Il a récemment édité avec Andrew Appleton et Amy Mazur The French Republic at Fifty (Palgrave, 2008) et publié avec Nicolas Sauger et Emiliano Grossman Les Français contre l'Europe ? (Presses de Sciences Po, 2007) ainsi qu'avec Vincent Tiberj Français comme les autres ? (Presses de Sciences Po, 2005), premiè-

re grande enquête réalisée en France sur le comportement politique des immigrés ou des générations issues de l'immigration. Il a également publié de nombreux articles dans des revues à comité de lecture (West European Politics, Political Science & Politics, Année sociologique, Revue Française de Science Politique, etc...). Ses travaux portent actuellement sur le fondement religieux de la « question musulmane » dans les démocraties occidentales et l'analyse comparée de l'attention politique appliquée à différents agendas (système politique français, cours constitutionnelles, questions parlementaires, politique nucléaire, etc).



sur la constitution de la Vème République, parfois même pour tenir des prises de position opposées. La Constitution actuelle est-elle à «géométrie variable » ou l'interprétation qui en est faite est-elle systématiquement «partisane» ?

Sylvain BROUARD: C'est une question à laquelle il n'est pas aisé de répondre. Cependant, nous pensons que « l'approche institutionnelle » permet une compréhension subtile tant de la constitution que des institutions. Ni cadre neutre, ni structure rigide, la constitution laisse des marges de manœuvres aux différents acteurs politiques. Suivant leurs intérêts et la configuration politique, ceux-ci mobilisent différentes règles constitutionnelles, différentes interprétations de cellesci ou routines institutionnalisées. Cette plasticité n'est bien évidemment pas sans limite. A contrario, cette souplesse permet de gérer des situations différentes dans un même cadre institutionnel.

EXTENSION[S]: Cette constitution accorde un pouvoir spécifique au Président de la République. Est-ce que Nicolas Sarkozy, que l'on dépeint comme un «hyperprésident» dans la gestion de sa fonction, est fidèle à l'esprit des origines du régime ?

Sylvain BROUARD: Si l'esprit de la Vème République correspond à la pratique de son concepteur et premier Président, le Général de Gaulle, on peut s'interroger légitimement : où réside la nouveauté dans « l'hyper-

présidence » ? Dans la visibilité du leadership présidentiel ? Dans l'existence de ce leadership ou son intensité ? Si

incontestablement des présidences précédentes par sa visibilité, il est contestable de soutenir que « l'hyperprésidence » de Nicolas Sarkozy tranche par sa nature. En effet, la prééminence du Président de la République faisait peu de doute sous François Mitterrand et Jacques Chirac. Nombreux sont en effet les témoignages et analyses qui mettaient en exergue le besoin d'un accord explicite du Président de la République pour toute initiative ministérielle par exemple. En outre, les changements de Premier Ministre suivant le bon vouloir du Président, qui ne tire nullement sa source dans le contenu du texte constitutionnel,

illustrent excellemment la probabilité de la prééminence présidentielle. Bien sûr, la variabilité des configurations politiques (cohabitations, gouvernements minoritaires...) a parfois diminué très significativement les pouvoirs présidentiels. Paradoxalement, bien que certains reprochent à l'actuel Président de la République de liquider l'héritage gaulliste, demeure l'adhésion fondamentale à l'idée gaullienne que l'intérêt de la Nation procède de la personne même du Président de la République.

EXTENSION[S]: Quelle appréciation est portée par vos collègues américains des deux premières années de la présidence Sarkozy?

Andrew APPLETON: Cette question s'adresse plus aux jounalistes et essayistes politiques qu'aux politistes réuni pour cette conférence. Cependant, vu des Etats-Unis, on peut dire que la prédilection de Sarkozy pour les idées néolibérales est évidente ; même si, désormais, ces idées semblent étrangement en décalage en temps de crise économique.

EXTENSION[S]: La question d¹une nouvelle constitution revient périodiquement sur le devant de la scène. Y a t-il plus de raisons aujourd¹hui qu¹hier de penser que cette hypothèse devienne réalité?

Andrew APPLETON: À ce stade, il semble qu'une révision constitutionnelle soit l'option la plus plausible. On peut noter que la constitution a fait l'objet de modifications significatives ces dernières années à la fois suite à l'européanisation et à l'expérience de cinquante ans de mise en pratique. Il est probable que les demandes en faveur d'une nouvelle constitution persisteront mais elles n'auront vraisemblablement que peu d'échos.

(1) : L'Association Américaine de Science Politique (APSA) est une grande institution aux Etats-Unis. Elle réunit près de 10.000 participants lors de ses congrès et constitue un véritable cadre de recherche de réputation internationale. Peu de chercheurs français y ont acquis une réelle crédibilité scientifique : Sylvain Brouard est de ceux-







UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR SCIENCES PO BORDEAUX

Un double diplôme franco-américain de niveau master et doctorat, déposé conjointement par Sciences Po Bordeaux et Washington State University (dont le siège est à Pullman, à 500 kilomètres à l'est de Seattle) et intitulé COGITER (Comparative Government Institutions and Territories), vient d'être sélectionné par le Partner University Fund à compter de l'année universitaire 2009-2010. Fondé à l'initiative de l'Ambassade de France aux Etats-Unis et de donateurs privés américains sous les auspices de la fondation FACE, avec le soutien et les conseils d'institutions telles que le CNRS, la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) ou encore la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) en

France, l'Institute of International Education (IIE) ou encore la National Science Foundation (NSF) aux Etats-Unis, PUF accompagne et finance de nouvelles générations de collaborations durables entre les institutions de recherche et d'enseignement supérieur des deux pays. Au terme d'un processus très sélectif, le comité d'évaluation composé de huit personnalités scientifiques françaises et américaines (représentant notamment le CNRS, la CPU et la CGE, l'IIE et la NSF), vient de déclarer recevables plus de 90 projets, et d'en retenir finalement 16: 10 en sciences exactes, 4 en sciences humaines et sociales (dont COGITER), 1 en droit-gestion, et 1 pour les disciplines artistiques.

Gestion des Entreprises et des Organisations (GEO)

Apprendre, analyser, communiquer

Qui a dit que Sciences Po Bordeaux ne préparait pas à des postes opérationnels de management, de comptabilité-finance ou de marketing-vente? La section Gestion des Entreprises et des Organisations (GEO), en partenariat avec le Pôle Universitaire de Sciences de Gestion et l'UFR de Droit de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, propose un cursus en adéquation forte avec les besoins du marché du travail, et les atouts de la formation Sciences Po Bordeaux.

La première année de la formation GEO débute par un stage intensif avec un carré de disciplines essentielles à intégrer : comptabilité, analyse financière, stratégie et informatique. Elle s'enrichit tout au long de l'année par des cours de spécialisation en finance d'entreprise, contrôle de gestion, théorie des organisations, développement des organisations et des personnes, marketing, intelligence économique ou droit des affaires. Parallèlement, les étudiants suivent l'enseignement de formation générale de Sciences Po, lequel intègre des conférences de méthode, de la culture générale ainsi qu'une série de cours sur l'économie internationale. La section GEO est placée sous la responsabilité d'Hervé Campo, maître de conférence à Sciences Po Bordeaux, disposant d'une expérience du monde de l'entreprise. « De formation universitaire, j'ai travaillé pendant huit ans auprès des entreprises, d'abord comme auditeur dans deux cabinets internationaux de Conseil puis en profession libérale. Je suis donc particulièrement sensible à la pertinence d'une formation en phase avec le monde des entreprises et leurs besoins ».

Une formation en deux temps

La section GEO devrait faire l'objet d'un afflux de candidats dès la rentrée prochaine. Une cinquantaine de postulants frappent déjà à la porte de ce cursus d'une vingtaine de places. La sélection s'effectuera sur la motivation des étudiants, leur curiosité et leur humilité. Il n'est pas forcément néces-

saire en revanche d'avoir la bosse des maths pour réussir dans cette section destinée essentiellement à « savoir apprendre, analyser et com*muniquer* » comme le précise Hervé Campo. Au terme de leur première année de Master 1, agrémentée idéalement de stages, les étudiants auront un large choix de Master 2 (au total plus de 10 possibilités, sous réserve des places disponibles) entre le Pôle Universitaire de Sciences de Gestion de la Bastide sur la rive droite de Bordeaux (PUSG) et l'UFR de Droit de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Les orientations offertes sont multiples : Management financier, Management international, Marketing, Gestion du Patrimoine Privé, Ressources Humaines, Comptabilité, Direction financière Contrôle Audit... au PUSG de la Bastide. D'autres pourront opter pour une filière Droit* (Droit notarial ou Droit des affaires) à l'UFR de Droit de Pessac. Au bout du compte les étudiants disposent d'un bagage très apprécié par les recruteurs : le diplôme Sciences Po + le Master de la spécialité effectuée. En bref, une section GEO qui offre de nombreuses opportunités de cheminements professionnels avec, comme ligne de crête, des postes de management opérationnel dans les entreprises, en France comme à l'international.



Une étudiante du parcours témoigne

Céline Ostorero est étudiante dans la section GEO à Sciences Po Bordeaux. Elle a choisi cette voie car elle offre différentes options de master en M2. À la base, la jeune femme envisageait une carrière financière. Aujourd'hui, elle s'orienterait plutôt vers le management international, idéalement à l'étranger, aux USA ou en Inde. « L'enseignement GEO permet d'expérimenter de nombreuses disciplines, comme le contrôle de gestion ou l'audit. De plus, les contenus des cours sont, dès le début de l'année, très en lien avec l'entreprise. Le rythme de travail s'avère différent de celui de mes trois premières années d'études à l'Institut ». Une approche concrète qui satisfait l'étudiante, laquelle envisage d'effectuer des stages dans le secteur du commerce afin d'acquérir une expérience de terrain indispensable à son insertion dans la vie professionnelle. « Beaucoup d'étudiants s'inquiètent de la crise et, plus largement, de leurs perspectives d'emploi et de rémunération. Le choix d'un master s'appréhende aussi sur ces critères. De ce point de vue aussi, la section GEO me semble un bon choix »...

^{*} Accès au Master 1 droit privé spécialité droit notarial et Master 1 droit privé spécialité entreprises

Une association étudiante et citoyenne : « Opinions publiques »

la laicité en question

Jeudi 12 mars, l'association Opinions Publiques célébrait ses dix ans d'existence en organisant, à Sciences Po Bordeaux, une table ronde sur la laïcité. Cette association loi 1901 a été fondée en 1999 par un petit groupe d'étudiants de l'Institut désireux de faire naître un débat constructif en organisant, pour ce faire, des conférences sur des questions politiques, économiques ou sociales. Cette poignée d'étudiants fondateurs avait pour idée directrice de nourrir des échanges directs et sans tabous avec les acteurs des débats de société. Dans cet objectif, une large place était réservée, dès l'origine, aux questions de l'assistance.

Ce cadre dynamique a fait ses preuves et demeure la philosophie de l'association. Depuis dix années, des hommes et des femmes politiques d'influence, des figures de la vie publique ont répondu aux questions de trois générations d'étudiants; on retiendra les noms d'Alain Bauer, François Bayrou, Pascal Boniface, Jean-Marie Cavada, Jean-Paul Delevoye, Philippe Douste-Blazy, Marie France Garaud, Yves Guéna, Alain Juppé, Noël Mamère, Bertrand Monthubert, Jean-Michel Quillardet, le cardinal Ricard, Yvette Roudy ou, last but not least, Nicolas Sarkozy.

Fidèle à la tradition, Opinions Publiques a donc célébré son anniversaire en organisant une table ronde devant un amphi Montesquieu ayant fait honneur à des invités de marque : sur la thématique « laïcité, religions et République », ont dialogué Ernest Porras (membre du Conseil de l'ordre du Grand Orient de France, Grand officier en charge de l'Europe politique), Alain Nacache (grand rabbin de Bordeaux et de la région sud-ouest), le cardinal Ricard (cardinal-archevêque de Bordeaux, ancien Président de la conférence des évêques de France), Tareq Oubrou (recteur de la mosquée de Bordeaux, président de l'association des imams de France et de l'Institut de Découverte et d'Etudes du Monde Musulman). A Floran Vadillo et Anne-Sophie Gallot (respectivement Président et Vice-présidente de l'association) incombait la charge d' « entremetteurs de dialoque ». Durant près de deux heures, les invités ont débattu de « l'exception francaise » en matière de laïcité. Le recteur Oubrou a avancé le terme de « catho-laïcité » pour qualifier le régime instauré par la loi de 1905, tout en précisant que cette loi constitue une chance pour l'Islam puisqu'elle le conduit à œuvrer dans le sens d'une



meilleure insertion dans les pays où il s'est implanté récemment. Le cardinal Ricard, quant à lui, a loué « la sagesse républicaine » qui a permis à cette loi de s'appliquer sans susciter de véritable fracture au sein de la société. Le rabbin Nacache, usant par alternance de l'humour et de l'érudition, a présenté une vision de la laïcité progressiste et respectueuse de l'idéologie républicaine défendue par Ernest Porras qui réclame l'application de « la loi de 1905, toute la loi et rien que la loi de 1905 ». Enfin, répondant aux diverses questions de l'assistance, les intervenants ont pu approfondir leur pensée et aborder les thèmes majeurs que constituent le financement des cultes, la relation des religions à la science, la sécularisation croissante des sociétés contemporaines...

Avec le sentiment du devoir accompli, l'association *Opinions Publiques* donne donc rendez-vous aux étudiants et professeurs dès la rentrée 2009 pour de nouvelles conférences et espère accueillir du sang neuf, parmi les étudiants de Sciences Po Bordeaux, disposé à renouveler les rangs de cet espace citoyen, pour préparer la célébration des 15 ans en 2014!

Contact : floran.vadillo@hotmail.com

QUAND MONTAIGNE PASSE À TABLE



Les lecteurs de polars connaissent l'expression: « Il a enfin fini par se mettre à table! ». Manière imagée et métaphorique de dire que le suspectest passé aux aveux. Christian Coulon, dont on n'a plus à dire les talents de conteur, dégustateur et gourmandeur, s'attaque, dans un magnifique exercice de style, publié chez cet excellent éditeur qu'est Jean-Claude

Guillebaud (Arlea) à un morceau plutôt rude d'abord, apparemment sec au gosier et austère aux papilles : Michel de Montaigne. De l'auteur des « Essais », Jean Lacouture dans son « Montaigne à cheval » dira « qu'il n'était pas un gourmet à la mode de chez lui ». En d'autres termes, plus directs, écrit Christian Coulon : « La science

de la gueule le laisse dubitatif ». Très vite pourtant, l'auteur vient démentir cette impression communément admise : Montaigne avait un appétit d'ogre. De là à en faire du contemporain de Rabelais le complice de Gargantua, il y a un pas que Christian Coulon ne franchit toutefois pas. Il est pourtant clair que Montaigne, homme du sudouest, réserve une place importante aux plaisirs de la table : « Tout en se déclarant peu attiré par les tables chargées, il n'en mange pas moins goulûment : "Je mords ma langue, parfois mes doigts, de hâtivité". Il semble en outre oublier souvent ses bonnes résolutions de tempérance ».

Et voilà donc le grand humaniste de la Renaissance, épris de découvertes et de voyages, livrant au fil de ses étapes européennes, de véritables chroniques gastronomiques, dignes de l'inspecteur d'un célèbre et moderne guide rouge... D'Allemagne, Montaigne rapporte sa passion pour les... écrevisses; évoque le potage qui ressemble étrangement au « shulent » que les lecteurs de Singer découvriront bien plus tard et dont le fumet emplissait de bonheur, les jours de shabbat, les maisons en bois des shtetles du Yiddish-

land. D'Italie, où il voyagera douze mois, l'auteur du «Journal », s'il critique la qualité des pensions, s'attarde aussi longuement sur la préparation de la viande de veau et surtout sur la qualité des fruits et légumes italiens qu'il n'aura de cesse de vanter.

On savait, avec Michel Onfray, que le ventre des philosophes nous en disait autant sur leur œuvre que leur esprit. On sait désormais, avec Christian Coulon, lui-même citoyen du monde, que tout honnête homme se doit d'être aussi « gourmand du monde ». Que tel Montaigne, il est bon de « jouir loyalement de son être »... D'autant, disait le jeune Camus, philosophe de l'hédonisme, dans son magnifique « Noces à Tipaza » : « Qu'aujourd'hui l'imbécile est roi et j'appelle imbécile celui qui refuse de jouir ».

Christian COULON, « La table de Montaigne », Arléa, Paris, 2009, 190 p., 16 €.

Christian Coulon, professeur émérite de science politique à Sciences Po Bordeaux, a longtemps dirigé le Centre d'Etude d'Afrique Noire et a écrit plusieurs ouvrages sur le thème de la gastronomie.

Plus value

De l'autre côté de la montagne

Monique DOLLIN DU FRESNEL, conservatrice et directrice des bibliothèques de Sciences Po Bordeaux, enseigne également à l'Institut la note de synthèse ainsi que la dissertation de culture générale. L'édition de son ouvrage consacré à Henry Russell - son arrière grand-oncle - a constitué pour elle un exercice d'application grandeur nature de la méthodologie de travail qu'elle dispense.

« Dès lors que ce projet de livre a été entériné, j'ai commencé comme tout universitaire à rechercher des documents sur ce personnage hors du commun ». Monique Dollin du Fesnel a ainsi écumé les fonds pyrénéistes des bibliothèques de Bordeaux, Toulouse, Pau et Tarbes. Elle a aussi passé en revue toutes les archives de sa famille sur plusieurs générations, exhumant des pièces inédites liées directement au thème étudié. « J'aime profondément les livres. Ce fut un pur bonheur que de récupérer tous les documents possibles sur ce sujet. Ma ligne de conduite a été de piocher dans chacun d'eux ce qui pouvait m'intéresser et de construire le plan du livre concomitamment ». Un travail d'investigation éclairé, placé sous le signe

de la chance. Comme dans un roman. Monique Dollin du Fresnel a découvert une vieille malle dans un grenier abritant des lettres et photos d'Henry

Russell, dont l'original d'un cliché célèbre de l'intéressé que tout le monde croyait disparu.

Une recherche méticuleuse.

Le travail de recherche de la conservatrice des bibliothèques de Bordeaux a duré trois ans. Chaque information, y compris la plus anecdotique,



a été vérifiée. Cette exigence résulte de la formation d'historienne de Monique Dollin du Fresnel. Elle s'explique aussi par sa détermination à être légitime au regard de son lien familial avec le héraut des Pyrénées, dont elle entendit tant parler par sa grand-mère. « J'ai souhaité faire un ouvrage qui soit une source de référence pour les puristes, mais également un livre accessible pour le plus

grand nombre, en resituant en permanence les faits et les dates dans leur contexte historique, économique, social et religieux ». Ce double souci se traduit par des références bibliographiques d'une très grande richesse et une iconographie impressionnante, dont plus de deux cents photos toutes retravaillées par Monique Dollin du Fresnel, passionnée de photographie. Auteur de plusieurs ouvrages professionnels, la spécialiste des livres de l'Institut confesse sans conteste une préférence pour cette biographie, publiée l'année du centenaire de la mort d'Henry Russell. « Ce fut un exercice passionnant, qui se prolonge par des conférences, notamment au pied des Pyrénées. C'est une double satisfaction pour moi : je connais la montagne et je suis originaire de cette région ».

UN PERSONNAGE HORS DU COMMUN

Le livre de Monique Dollin du Fresnel constitue une bible pour les pyrénéistes et une biographie savoureuse pour tous les amateurs de montagne et de randonnées. Mais c'est aussi le récit de vie scrupuleux d'un personnage iconoclaste, trublion et visionnaire. La naissance d'Henry Russell à Toulouse, le jour de la Saint-Valentin, en 1880, annonce l'arrivée d'un grand amoureux de la nature. Né comte, l'homme se comportera en prince, faisant fi de l'ordre établi pour aller au bout de ses passions. Grand voyageur, il explore le globe, devient correspondant de presse, édite des guides, souffre d'un amour impossible, frôle la mort puis consacre sa vie à la montagne et aux Pyrénées. Un Olympe qu'il arpente par monts et par vaux pendant cinquante ans, dont il devient un des plus grands spécialistes. Il croise Bernadette

Soubirous, devient propriétaire du Massif du Vignemale (!), fait creuser des grottes pour y festoyer avec ses amis, invente le «sac-à-couchage», traversant du haut de son mètre-quatrevingt-deux (grande taille pour l'époque...) la plus grande partie du XIXe siècle. Un grand monsieur que Monique Dollin du Fresnel nous raconte comme une histoire au coin du feu un soir de veillée à flanc de montagne.

Henry Russell (1934-1909), Une vie pour les Pyrénées - Editions Sud Ouest - 460 pages, 18,00 €.

La découverte Une partie des enseignements à Sciences Pa Bordeaux hat

Une partie des enseignements à Sciences Po Bordeaux bat désormais au rythme des chaires récemment créées.

Plusieurs partenariats, allant au-delà d'un simple financement de cours, ont été conclus récemment. Ces relations privilégiées prennent la forme de « Chaire » et constitue une manière originale de soutenir financièrement et intellectuellement telle ou telle opération.

LA « CHAIRE MICHEL-VAISAN »

Soutenue par la « Fondation Marie-José-Vaisan » sous l'égide de la « Fondation du Judaïsme Français », la « Chaire Michel-Vaisan » représente véritablement un événement exceptionnel. L'article 2 de la convention portant création de cette Chaire précise exactement les modalités de ce partenariat : « [cette chaire] a pour but de développer l'ouverture des esprits en favorisant les échanges universitaires. Elle inscrit son action, entre autres voies, dans deux directions : 1) le séjour à Sciences Po Bordeaux d'un enseignant et/ou chercheur en poste dans une université israélienne dont les travaux sont en relation avec l'enseignement et les recherches existant à Sciences Po Bordeaux; 2) des bourses de mobilité pour un séjour en Israël d'étudiants en formation à Sciences Po Bordeaux ».

C'est l'Université Ben-Gourion du Neguev, a Beer-Sheva qui a été retenue comme partenaire dans cette coopération. Située dans la principale ville au sud d'Israël, cette université est l'une des plus prestigieuses du pays. Elle compte de nombreux professeurs internationalement reconnus dans toutes les disciplines comme, par exemple, le grand écrivain Amos Oz. L'Université Ben-Gourion œuvre depuis de très nombreuses années dans le sens d'un rapprochement entre les parties belligérantes au conflit proche-oriental et a mis en place de nombreux programmes en faveur de l'accès aux formations supérieures des populations bédouines du Néguev.

D'un montant total de 14.500 € (dont 4.500 € pour les bourses de mobilité), la « Chaire Michel-Vaisan » va permettre, comme l'indique l'article 3 de la convention, des'intéresser à des champs scientifiques aussi variés que : « la gouvernance locale en Israël ; histoire d' Israël et du sionisme ; les relations entre

la France et Israël ; vie politique dans l' Israël des années 2000 ; géopolitique de l'eau au Moyen-Orient; communauté et société : le cas d' Israël ; religions et politique : le cas du Moyen-Orient ; mémoire, histoire et judaïsme ».

LA « CHAIRE VERGNIAUD »

Le 20 mars 2009, Philippe Madrelle, président du Conseil général de la Gironde et Vincent Hoffmann-Martinot, directeur de

Sciences Po Bordeaux, ont signé une convention de partenariat créant, entre autres, la « Chaire Vergniaud ». Cette chaire sur la gouvernance territoriale est la première chaire francophone de ce type à être créée, en hommage à celui qui fut l'un des premiers administrateurs de la Gironde en 1790. Grande figure de la Révolution, consi-

Grande figure de la Révolution, considéré comme l'un des plus grands orateurs que le Parlement aura eu l'occasion d'entendre, Pierre Vergniaud va mourir sur l'échafaud le 31 octobre 1793 à l'âge de 40 ans. Ardent Girondin, opposé à la radicalisation de la Terreur et au centralisme jacobin, il demeure une des grandes figures de la Révolution française.

La Chaire Vergniaud va permettre à Sciences Po Bordeaux de financer un cours annuel avec un professeur étranger invité et d'organiser plusieurs manifestations sous l'égide du Conseil général de la Gironde. Elle correspond à une volonté forte et réaffirmée du président Madrelle pour assurer le développement de liens étroits entre l'Institut et le Département. Les deux institutions ont mis en place un « Comité scientifique » conjoint et paritaire destiné à concevoir la programmation annuelle de la « Chaire ». Le premier professeur invité qui va faire cours à Sciences Po Bordeaux au titre de la Chaire Vergniaud, en 2009-2010, est Jean Mercier, professeur à l'Université Laval à Québec, spécialiste reconnu des questions de science administrative, de gestion des collectivités territoriales et des problèmes de développement durable.

LA « CHAIRE JEAN-ZAY »

Créée à l'initiative de la Fondation du Grand Orient de France, pour Sciences Po Bordeaux, la « Chaire Jean-Zay », porte le nom du ministre



Inauguration de la « Chaire Michel-Vaisan », le 4 février 2009. De gauche à droite : Jean-Charles Leygues ; le professeur Jimmy Weinblatt, recteur de l'Université Ben-Gourion du Neguev ; Vincent Hoffmann-Martinot ; Michel Vaisan ; le professeur Fred Lazin, Université Ben Gourion ; Marcelle Ohayon, Fondation du Judaisme Français. Michel Vaisan, né en 1913 dans l'actuel Ukraine, a fui, tout jeune, les pogroms et massacres dont étaient victimes les Juifs en Europe centrale et orientale. Installé à Bordeaux dans les années 20, il a créé la fondation « Marie-José Vaisan » en l'honneur de sa fille, décédée avant d'atteindre ses trente ans.

de l'Education nationale et des Beaux-Arts du Front-Populaire, exécuté par la Milice le 20 juin 1994 alors qu'il n'avait pas encore 40 ans. Figure exceptionnelle d'humanisme et d'intelligence, Jean Zay, plus jeune député de France, élu en 1932, fait partie des « Jeunes Turcs » qui, avec Pierre Mendès-France, Pierre Cot ou Jean Moulin, vont tenter de faire évoluer le vieux parti radical-socialiste. Jean Zay est à l'origine, entre autres, de l'Ecole Nationale d'Administration, du CNRS (avec Irène Joliot-Curie), du Festival de Cannes, des bibliobus, du Musée des Arts et traditions populaires, etc. S'il n'a pu voir se réaliser la totalité de ses projets (qui trouveront après guerre, en Michel Debré, un vrai continuateur), il a eu l'immense mérite de les penser.

Le Grand Orient de France, par l'intermédiaire de sa Fondation, a accepté de s'engager dans un partenariat avec Sciences Po Bordeaux pour un montant de 10.000 € par année universitaire, destiné à couvrir deux actions. D'une part financer un cours destiné à développer la connaissance des questions se rapportant à l'approche comparée de la laïcité dans les sociétés contemporaines. D'autre part accorder des « bourses de vie », sur critères sociaux, à des lauréats aux épreuves d'entrée à Sciences Po Bordeaux inscrits dans l'opération « Je le peux parce que je le veux », soutenue par le Conseil Régional d'Aquitaine et le SGAR Aquitaine, labellisée « Les cordées de la réussite ».

LA « CHAIRE D'EXCELLENCE TOCQUEVILLE-FULBRIGHT »

La Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels a retenu Sciences Po Bordeaux pour accueillir une « Chaire d'excellence Tocqueville-Fulbright » en 2011. Créée en 2005, à l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Alexis de Tocqueville et du centenaire de la naissance du sénateur J. William Fulbright, cette chaire est destinée à renforcer l'enseignement et la recherche sur les États-Unis en France, à contribuer à l'échange et à la diffusion des connaissances et des méthodes, et à permettre également à un large public de prendre régulièrement connaissance des derniers développements de la réflexion et de la recherche sur les États-Unis. Tous les domaines liés à la connaissance des États-Unis sont concernés, dans une approche comparée ou non. Le lauréat de la « Chaire d'excellence Tocqueville-Fulbright » à Sciences Po Bordeaux sera choisi à l'automne 2009 et enseignera à l'Institut en 2011. L'attribution d'une chaire de ce type à Sciences Po Bordeaux, tout à fait exceptionnelle, témoigne de la réputation d'excellence de l'institut dans les questions d'analyse des politiques publiques, thème directeur de la chaire accordée.

D'autres chaires sont en préparation. Elles contribueront à diversifier l'offre de formation dispensée à Sciences Po Bordeaux.

Ma petite entreprise ne connaît pas la crise(1)

Jérôme Lavergne, 34 ans, directeur du développement de Cdiscount, n'a pas le profil habituel des anciens étudiants de Sciences Po Bordeaux. Trop commercial pour les uns, trop libéral pour les autres, il a pensé détonner dans le paysage de l'Institut. Celui qui baigne dans l'entreprise depuis son plus jeune âge assume pleinement ses choix de vie consacrés au business.

Il travaille jour et nuit et ne guitte jamais son Blackberry. Célibataire sans enfant, Jérôme Lavergne a épousé son entreprise. Entré dix-neuvième salarié de Cdiscount en 2001 alors que la saga des frères Charle débutait, l'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux fait partie du premier cercle de la société bordelaise qui a révolutionné la distribution en France. Dans la corbeille de mariage, Jérôme Lavergne a apporté sa foi commerciale ainsi que cette curiosité et cet esprit d'analyse appris/optimisés à l'IEP. Curiosité qui lui a fait accepter une baisse de 40% de son salaire lors de son embauche. Ou celle qui, quelques années plus tard, lui fait vendre sa mai-

Challenges

generate is section to the left of the lef son pour acheter des actions d'un des piliers Il se passe toujours quelque du commerce électrochose sur Cdiscount.com nique. « J'ai eu la chance de rencontrer de grands entrepreneurs et visionnaires (les frères Charle) qui ont su s'associer à un groupe puissant et moderne qui nous aide au quotidien à progresser. » 800 M€ de CA, 600 000 visiteurs uniques par jour, 7 millions de clients (données officialisées – Challenge 26/03/2009)... les chiffres de Cdiscount n'ont rien à voir avec la première expérience commerciale de Jérôme Lavergne en

2e année d'études à l'IUT « Tech de Co » à Bordeaux. « Je vendais des objets publicitaires en porte-à-porte. J'étais rémunéré uniquement au résultat. J'ai gardé ce travail pendant toutes mes études, y compris à Sciences Po Bordeaux. Je sais d'où ie viens...».

Le virus de la politique

Jérôme Lavergne a vécu à travers les yeux d'un enfant les réussites et les difficultés de son père chef d'entreprise, par ailleurs adjoint et ami proche d'un ancien maire

de Talence, Gérard Castagnera, L'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux sera à jamais influencé par un tel bouillon de culture, au point de s'engager en politique pendant quelques années. « J'ai arrêté par résignation. Pourtant, j'ai une attirance pour cet art noble de servir et d'apporter son «grain de sable» à l'édifice. J'y reviendrai probablement un jour». Sa motivation pour rentrer à Sciences Po Bordeaux en 1995 s'explique d'ailleurs par son attrait pour la vie politique. Il prépare le concours, participe à une prépa de trois semaines, s'entend dire par un professeur qu'il n'a

> aucune chance, s'accroche et finalement gagne sa place comme on décroche une commande : à force de conviction et de travail. « Je dois certes beaucoup à mon travail mais je ne serais rien sans mes collaborateurs et collaboratrices qui sont vraiment remarquables. J'adore cet esprit d'équi

pe, cette dynamique vertueuse. Nous progressons quotidiennement ensemble».



Jérôme Lavergne ne faisait pas vraiment partie du moule à Sciences Po de 1995 à 1998. A droite quand la majorité des étudiants penchait et penche à gauche, il était de plus attiré par le commerce pur et dur, discipline qui ne correspond pas au cœur de cible de l'établissement. Pour autant, Jérôme Lavergne loue sans réserve l'enseignement à Sciences Po, au point de relire certains cours et de regretter ne pas pouvoir revenir sur les bancs de l'école en candidat libre. « J'ai été stupéfait par la qualité de l'enseignement et les prédispositions pédagogiques de certains professeurs, Je souhaite

saluer des gens qui m'ont marqué à vie comme Jean-Louis Medus ou Séverine Pacteau ». Et de citer les cours d'histoire des relations internationales et de la Ve république ou encore les conférences de méthode, sans oublier des étudiants qui l'ont vraiment impressionné par leur savoir et leur capacité à intégrer et à digérer autant de connaissances. Ces derniers seraient peut-être à leur tour aujourd'hui étonnés par le rythme de vie de Jérôme Lavergne, qui estime qu'une année passée chez Cdiscount équivaut à cinq ans de vie professionnelle ailleurs. « Je m'éclate totalement et je suis en osmose avec ce

(1): Hommage à Alain Bashung.

que je fais. Quant à savoir si je ne fais pas

fausse route, seul l'avenir me le dira »...



LA SAGA CDISCOUNT

Créé en 1998 par les frères Hervé, Christophe et Nicolas Charle, l'enseigne bordelaise Cdiscount est depuis l'an 2000 filiale du Groupe Casino, qui a porté sa participation à 79,6% du capital en 2008. L'enseigne internet, qui emploie 700 personnes, constitue aujourd'hui l'un des principaux sites de vente en ligne en France avec un chiffre d'affaire estimé à 800 millions d'euros sur l'exercice clôturé en mars 2009. Organisée en 8 univers (DVD/culture, informatique, High Tech, électroménager, prêt-à-porter, maison, sport, service), l'entreprise dispose d'un magasin physique pilote situé au Bouscat et une plateforme logistique de 100.000 m2 répartis sur trois entrepôts.



Directeur de la publication :

Vincent HOFFMANN-MARTINOT

Comité de lecture :

Vincent HOFFMANN-MARTINOT, Didier CHABAULT, Emmanuel NADAL, Jean PETAUX

Coordination: Jean PETAUX

Rédaction en chef:

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé » Edition: Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette & Mise en page: Thierry PIERS Photos: Laurent WANGERMEZ Impression: Imprimerie Laplante, Mérignac

N°ISSN: 1635-3102



SCIENCES PO BORDEAUX

11. Allée Ausone - Domaine universitaire 33607 PESSAC - CEDEX Tél.: 05 56 84 42 52 - Fax: 05 56 37 45 37

www.sciencespobordeaux.fr j.petaux@sciencespobordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945, portant création des Instituts d'Etudes Politiques.